

Le nombre d'électeurs reste quasiment stable entre les 1er mars 2014 et 2015

Richard Merlen, département de la Démographie, Insee

Résumé

Au 1^{er} mars 2015, selon les données provisoires, 44,6 millions de Français sont inscrits sur les listes électorales en France. Après la hausse enregistrée en 2014, le nombre d'électeurs a reculé de 0,1 % (- 65 000 inscrits). En 2015, la tenue d'élections départementales, traditionnellement peu mobilisatrices, et le report du scrutin régional en décembre expliquent ce léger recul. Cette baisse qui touche la majorité des régions françaises est plus sensible dans les régions rurales.

Une quasi-stabilité de l'électorat

Des réinscriptions après déménagement limitées

Moins d'inscriptions d'office et plus de radiations

Une augmentation du nombre d'électeurs dans les départements d'outre-mer

Sources, pour en savoir plus

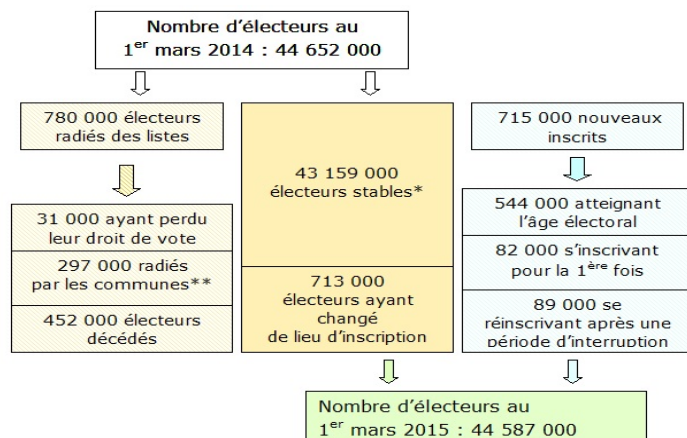
Publication

Une quasi-stabilité de l'électorat

Au 1^{er} mars 2015, selon les données provisoires, 44,6 millions de Français sont inscrits sur les listes électorales en France. Au cours de l'année 2014, le nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales françaises a reculé d'environ 65 000 personnes, soit une diminution de 0,1 % (**figure 1**). Cette très légère baisse succède à la forte progression enregistrée lors de la **révision des listes électorales** précédente : au 1^{er} mars 2014, le nombre d'électeurs avait progressé de 1,1 % en un an (+ 503 000 électeurs). Cette hausse faisait elle-même suite à un net repli enregistré au 1^{er} mars 2013 (- 0,8 % sur un an, soit - 338 000 électeurs).

La variation du nombre d'électeurs est très dépendante de la présence de scrutins et de leur nature. En l'absence d'élections au cours de l'année 2013, les électeurs avaient été moins nombreux à s'inscrire en 2012. En revanche, la tenue de deux élections en 2014, municipales et européennes, avait eu un effet mobilisateur important sur l'électorat au cours de l'année 2013. En 2015, la tenue en mars d'élections départementales, traditionnellement peu mobilisatrices, et le report des élections régionales en décembre n'ont pas entraîné une augmentation du nombre d'électeurs malgré la mise en place d'une nouvelle carte des cantons et des régions.

Figure 1 - Schéma de la révision électorale 2014-2015



* Électeurs stables : électeurs n'ayant pas changé de lieu d'inscription entre le 1er mars 2014 et le 1er mars 2015.

** Il s'agit d'électeurs radiés à l'initiative des communes, principalement des électeurs ayant déménagé sans s'être réinscrits ailleurs.

Source : Insee, fichier électoral.

Des réinscriptions après déménagement limitées

En 2014, en excluant les jeunes atteignant l'âge de voter et **inscrits d'office** sur les listes, 171 000 personnes se sont inscrites pour la première fois ou se sont réinscrites après une période de non-inscription. Ces inscriptions sont un peu supérieures à celles de 2012 (alors qu'il n'y avait pas d'élections en 2013) mais 2 fois et demie moins nombreuses qu'en 2013. Par ailleurs, le nombre d'électeurs s'étant inscrits dans une nouvelle commune suite à un déménagement varie de 1 à plus de 5 selon les années : en prévision des élections présidentielles et législatives de 2012, ils étaient plus de 2,7 millions dans ce cas en 2011, contre 515 000 en 2012, chiffre le plus faible des quatre dernières révisions électorales. En 2014, malgré les scrutins à venir, seuls 713 000 électeurs se sont inscrits dans leur nouvelle commune de résidence.

Moins d'inscriptions d'office et plus de radiations

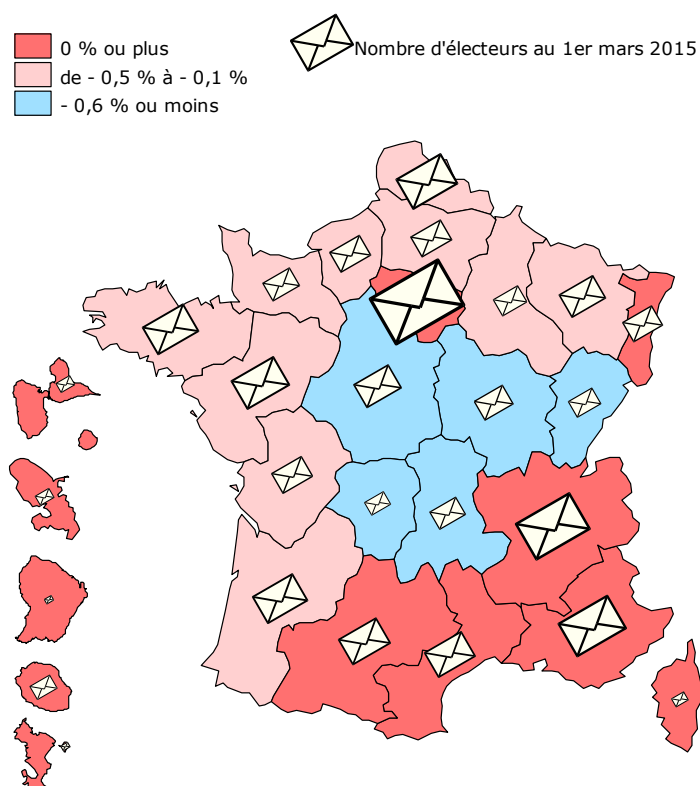
Le nombre de jeunes électeurs atteignant l'âge de voter et **inscrits d'office** sur les listes électorales est passé de 761 000 en 2013 à 544 000 en 2014. Cette baisse est due aux calendriers électoraux. Tous les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans avant le 24 mai 2014, veille des élections au Parlement européen, ont pu être inscrits sur les listes électorales de l'année 2013 dès le 1^{er} mars 2013. Lors de la révision 2014-2015, seuls les jeunes ayant eu 18 ans entre le 25 mai 2014 et le dernier jour de février 2015 pouvaient être inscrits d'office. La période de référence pour ces nouveaux électeurs était donc de 9 mois en 2014-2015 contre 15 mois pour la révision 2013-2014, soit 6 mois de moins.

Par ailleurs, le nombre d'électeurs radiés à l'initiative des communes, suite notamment à un déménagement dans une autre commune, a progressé d'un peu plus de 20 %, passant de 246 000 à 297 000 lors de la révision 2014-2015. Le calendrier électoral de 2015 n'a pas incité beaucoup de ces électeurs radiés à se réinscrire dans leur nouvelle commune de résidence, comme le montre la diminution sensible du nombre d'électeurs ayant changé de lieu d'inscription : 713 000 en 2014 pour 1 610 000 en 2013.

Une augmentation du nombre d'électeurs dans les départements d'outre-mer

Dans la majorité des régions, le nombre d'électeurs recule légèrement (**figure 2**). La baisse est plus nette dans les régions rurales : Bourgogne, Auvergne, Franche-Comté, Limousin et Centre-Val de Loire. Le nombre d'électeurs reste stable dans cinq régions métropolitaines et en Corse ; il progresse légèrement en Languedoc-Roussillon. L'évolution est également positive à Paris avec 4 000 électeurs supplémentaires. La progression des inscrits est surtout marquée dans les départements d'outre-mer, notamment à Mayotte, à La Réunion et en Guyane.

Figure2 - Évolution du nombre d'électeurs par région entre le 1er mars 2014 et le 1er mars 2015



Note : les données de la révision 2014-2015 sont provisoires.

Champ : France.

Source : Insee, fichier électoral.

Sources :

Conformément à la loi n° 46-1889 du 28 août 1946, reprise dans l'article L. 37 du code électoral, l'Insee est chargé de la tenue du **fichier électoral**. C'est à partir de ce fichier que sont assurés la mise à jour et le contrôle des listes électorales tenues par les communes. L'Insee assure ce contrôle en veillant à l'unicité d'inscription des électeurs dans un centre de

vote et en communiquant aux communes des informations relatives aux pertes de capacités électorales qu'il reçoit des organismes compétents.

L'étude ne porte que sur les Français inscrits sur les listes électorales de communes françaises (hors collectivités d'outre-mer). Les électeurs européens pouvant participer aux élections municipales et européennes, au nombre de 283 000 au 1^{er} mars 2014, sont exclus du champ de cette étude.

Bibliographie

Durier S., Touré G., « **En 2014, 85 % des jeunes Français de 18 à 24 ans étaient inscrits sur les listes électorales** », *Insee Focus* n° 22, mars 2015.

Merlen R., « **Les listes électorales françaises au 1er mars 2014 : zoom sur les citoyens européens** », *Insee Focus* n° 14, décembre 2014.

Merlen R., « **44,6 millions d'électeurs français au 1er mars 2014** », *Insee Focus* n° 3, mars 2014.